

Séance du conseil communal du 23 juin 2016

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 **Statutaire**

- Présence de 5 municipaux, du boursier, des huissières et de 37 conseillères et conseillers (6 excusés et 2 absents).
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015.

Point 2 **Rapport 01-2016 Réponse de la Municipalité à la motion de M. Jacques Chollet demandant une étude concernant la vente de différents bâtiments communaux**

- le dit préavis est refusé à une large majorité (0 voix pour, 33 voix contre, 3 abstentions).
- Une nouvelle motion a été déposée par Messieurs Chollet, Chenuz et Aubert afin que les nouvelles autorités puissent étudier plus à fond l'avenir des bâtiments du parc immobilier communal.

Point 3 **Préavis 02-2016 Modifications des statuts de l'Association de communes réseau enfance Cossonay et région (AJERCO)**

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

Point 4 **Préavis 03-2016 Rapport de gestion et comptes communaux 2015**

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire

   

Isabelle Despland

Diana-Alice Ramsauer